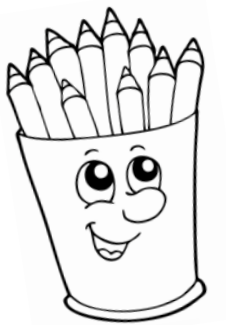
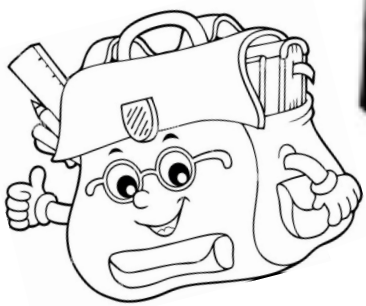




INSCRIPTIONS SCOLAIRES



Les inscriptions scolaires auront lieu du 1er février au 26 mars 2024 pour les enfants nés en 2021 ou les nouveaux arrivants sur la commune.

Les dossiers doivent être remis en mairie au service scolaire ou par mail à l'adresse suivante: vjouany@puiseux-en-france.fr

Pièces à fournir :

- Formulaire d'inscription à retirer sur le site internet de la commune ou en mairie
- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carnet de santé (vaccinations)
- Pièces d'identité des représentants légaux
- Pour les parents séparés ou divorcés, conditions d'exercice de l'autorité parentale et du droit de garde (jugement)